

Rapport d'avancement des travaux du CCNÉF

Renforcer le secteur francophone de l'établissement

Soumis par : *Le Comité consultatif national en établissement
francophone*

Soumis au : *ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada*

Juin 2022

The logo for CCNEF (Comité consultatif national en établissement francophone) features the letters 'CCNEF' in a bold, dark blue, sans-serif font. A horizontal orange bar is positioned behind the letters, extending slightly beyond the 'C' on the left and the 'F' on the right.

LEXIQUE

Comité consultatif national en établissement francophone

CCNÉF

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

IRCC

TABLE DES MATIÈRES

LEXIQUE	2
1 INTRODUCTION	4
2 CONTEXTE DES TRAVAUX DU CCNÉF.....	5
2.1 Un moment charnière pour l’immigration francophone.....	5
2.2 Des enjeux de la littérature à l’écologie des changements à atteindre	6
2.3 De l’écologie des changements à atteindre aux constats et aux idées	8
3 VERS UNE INSTANCE NATIONALE D’APPUI DU SECTEUR FRANCOPHONE DE L’ÉTABLISSEMENT.....	9
3.1 Mise en contexte	9
3.2 Pistes d’action proposées	13
4 DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES AFIN D’AMÉLIORER LES SERVICES EN FRANÇAIS AUX PERSONNES IMMIGRANTES.....	14
4.1 Appuyer les personnes immigrantes lors de l’insertion en emploi.....	14
4.1.1 Mise en contexte et constats	14
4.1.2 Pistes d’action proposées	15
4.2 Accroître l’engagement et les capacités d’accueil des communautés francophones...	16
4.2.1 Mise en contexte et constats	16
4.2.2 Pistes d’action proposées	18
4.3 Répondre aux besoins des personnes réfugiées.....	19
4.3.1 Mise en contexte et constats	19
4.3.2 Pistes d’action proposées	19
4.4 Mieux desservir les clientèles qui font face à des problématiques particulières	20
4.4.1 Mise en contexte et constats	20
4.4.2 Pistes d’action proposées	21
4.5 Appuyer le parcours des personnes résidentes temporaires	21
4.5.1 Mise en contexte et constats	21
4.5.2 Pistes d’action proposées	22
4.6 Améliorer l’offre et l’accès à la formation linguistique	23
4.6.1 Mise en contexte et constats	23
4.6.2 Pistes d’action proposées	24
5 BIBLIOGRAPHIE	26

1 INTRODUCTION

Les travaux du Comité consultatif national en établissement francophone (CCNÉF), lancés en juillet 2020, sont coprésidés par le ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), la Société de la francophonie manitobaine et le collège La Cité. Le CCNÉF rassemble neuf personnes expertes du secteur francophone de l'établissement. Son mandat est d'élaborer des recommandations à l'intention du ministère IRCC dans le but de :

renforcer les capacités et la représentation du secteur francophone de l'établissement et d'appuyer l'intégration et la rétention réussies des personnes immigrantes dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

Plus précisément, les recommandations que fournira le CCNÉF au ministère IRCC porteront sur :

- 1) **Un modèle pancanadien de coordination et d'appui du secteur francophone de l'établissement;**
- 2) **Des politiques de programmes afin d'améliorer les services en français aux personnes immigrantes.**

Pour appuyer ses travaux, le CCNÉF compte sur l'expertise de ses membres, ainsi que sur la collecte, l'analyse et la diffusion de données probantes. Afin d'identifier les principaux enjeux du secteur francophone de l'établissement et les pistes d'actions à mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux, le CCNÉF a mené plusieurs collectes de données en 2021 et 2022. En particulier, le CCNÉF a réalisé :

- ✦ Une recension des écrits portant sur le secteur de l'établissement et l'immigration au sein des communautés francophones et acadiennes ;
- ✦ Un sondage en ligne auprès de parties prenantes du secteur francophone de l'établissement (133 participations) ;
- ✦ Une rencontre avec diverses expertises en immigration francophone (33 personnes participantes) ;
- ✦ Des dialogues stratégiques pancanadiens sous forme d'ateliers participatifs en ligne (267 personnes participantes) ;
- ✦ Des rencontres avec les membres de la Table nationale en immigration francophone et avec les coordinations des Réseaux en immigration francophone ;
- ✦ Des échanges continus entre ses membres.

Ce rapport présente une mise en contexte des travaux du CCNÉF ainsi que les constats préliminaires qui découlent de l'ensemble de ces travaux. Partant des principaux enjeux identifiés, une banque d'idées, sous forme de pistes d'actions, est esquissée. Ces pistes d'action

doivent encore être réfléchies et discutées en vue d'élaborer les recommandations destinées à IRCC.

2 CONTEXTE DES TRAVAUX DU CCNÉF

2.1 Un moment charnière pour l'immigration francophone

Depuis la fin des années 1990, les organismes communautaires de la francophonie canadienne ont pris conscience de l'importance de considérer activement les personnes immigrantes au moment d'aborder le dynamisme de leurs communautés francophones locales. Ainsi, les communautés francophones et acadiennes ont été appelées à jouer un rôle de plus en plus grand dans l'attraction, l'accueil, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes francophones. Le déploiement du soutien à l'établissement s'inscrit dans un cadre légal et politique qu'il convient de rappeler en vue de préciser les bornes des réflexions à venir.

D'abord, l'objet de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (2001) précise ses obligations en ce qui a trait aux langues officielles de deux manières. D'une part, en matière d'immigration, elle a pour objet « de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada » (c. 3, art. 1). D'autre part, en ce qui a trait à son interprétation et à sa mise en œuvre, elle précise qu'elle doit avoir pour effet « d'assurer que les décisions prises en vertu de la présente loi sont conformes à la Charte canadienne des droits et libertés, notamment en ce qui touche les principes, d'une part, d'égalité et de protection contre la discrimination et, d'autre part, d'égalité du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada » (c. 3, art. 3). Ce deuxième élément de la Loi implique une prise en considération de l'égalité du français et de l'anglais dans toutes les dynamiques de mise en œuvre de la Loi, notamment en ce qui a trait à la promotion de « l'intégration des résidents permanents au Canada » (c. 3, art. 1).

Pour ce qui est du contexte actuel, il est possible de constater que les travaux du CCNÉF s'inscrivent dans un moment charnière pour l'immigration francophone. En 2019, IRCC lançait sa *Stratégie en immigration francophone* dont l'un des objectifs est le renforcement des capacités du secteur francophone de l'établissement. Cette stratégie arrive à échéance en 2023.

À noter également que *les plans d'action quinquennaux pour les langues officielles* sont l'un des principaux instruments du gouvernement fédéral pour préciser ses priorités en matière de langue officielle et d'appui aux communautés francophones. Depuis le premier plan en 2003, les sommes investies en immigration ont augmenté considérablement au fil des années (Traisnel et coll., 2019). Les travaux du CCNÉF se déroulent dans un contexte marqué par l'arrivée à échéance du présent Plan d'action pour les langues officielles qui se profile à l'horizon 2023 et des consultations pour son renouvellement qui ont lieu cette année.

De plus, un *Plan stratégique communautaire en immigration francophone* (2018-2023) a été élaboré par le biais de vastes consultations auprès de parties prenantes et validé auprès de la Table nationale de concertation communautaire en immigration francophone (Fédération des

communautés francophones et acadienne (FCFA), 2019). L'un des axes stratégiques de ce plan est de consolider le continuum de l'immigration francophone. Ce plan arrive aussi à échéance en 2023.

Au niveau gouvernemental, le *document de réforme de la Loi sur les langues officielles* et le *Projet de loi C-13* abordent, pour la première fois de l'histoire, la question de l'immigration francophone. De nouveau, l'idée d'assurer la vitalité des secteurs de la francophonie, incluant celui de l'immigration, en est un élément clé.

Enfin, *la pandémie de la COVID-19* a mis en évidence ou exacerbé plusieurs enjeux en lien avec le secteur de l'établissement au Canada. La recension des écrits de l'Association d'études canadiennes (AEC) brosse un portrait de ces enjeux et note que le contexte actuel, qui nécessite flexibilité et créativité, est favorable aux réflexions sur une réorganisation du secteur (AEC, 2021: 43).

2.2 Des enjeux de la littérature à l'écologie des changements à atteindre

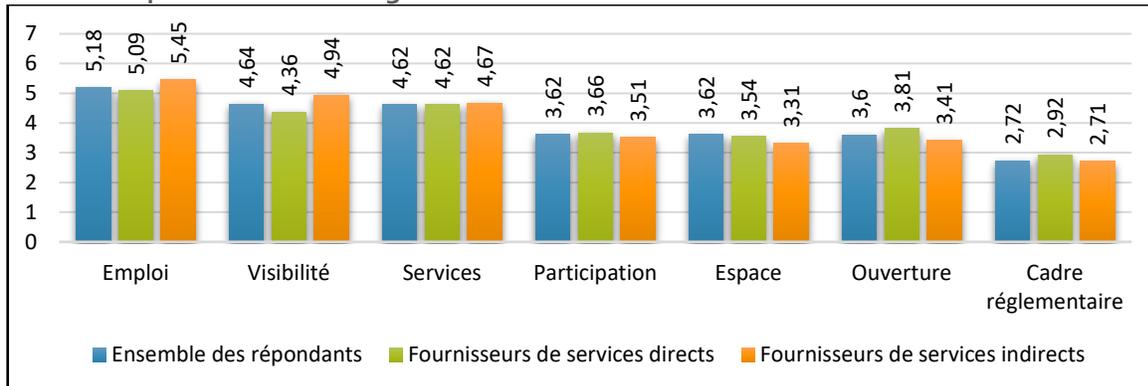
Partant de l'expertise de ses membres et d'une recension des écrits, le CCNÉF a identifié sept changements prioritaires que le secteur de l'établissement francophone devrait viser pour assurer l'intégration et la rétention réussies des personnes immigrantes dans les communautés francophones et acadiennes.

Changements à atteindre	Problématiques associées
1. Les personnes immigrantes vivent une insertion en emploi efficace, ainsi que respectueuse de leurs expertises et de leur identité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Difficile reconnaissance des acquis et des diplômes obtenus à l'étranger ✘ Manque d'appuis aux personnes immigrantes pour leur insertion en emploi ✘ Manque d'appuis aux employeurs pour l'insertion en emploi des personnes immigrantes
2. Les personnes immigrantes connaissent les communautés francophones et acadiennes avant leur arrivée au Canada et leur communauté est visible dans leur région	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Peu de visibilité et de ressources offertes en lien avec la communauté francophone auprès des personnes immigrantes avant leur arrivée au Canada ✘ Manque de visibilité des communautés francophones auprès des personnes immigrantes après leur arrivée au Canada ✘ Manque de visibilité des communautés francophones auprès des employeurs et des organisations anglophones
3. Les personnes immigrantes bénéficient d'une offre de services en	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Manque de cohérence et de concertation pour le parcours d'établissement des personnes immigrantes ✘ Manque de services francophones dédiés à l'intégration sociale et culturelle

français large et cohérente	<ul style="list-style-type: none"> * Occasions réduites d'apprentissage de l'anglais
4. Les personnes immigrantes participent régulièrement aux activités des communautés francophones et acadiennes	<ul style="list-style-type: none"> * Accès limité des personnes immigrantes à des événements francophones inclusifs * Accès limité des personnes immigrantes à des activités qui considèrent la composante familiale
5. Les personnes immigrantes bénéficient d'espaces communs inclusifs dans les communautés francophones et acadiennes	<ul style="list-style-type: none"> * Accès limité des personnes immigrantes à des espaces de rencontres francophones inclusifs * Accès limité à des quartiers francophones inclusifs
6. Les membres des communautés francophones et acadiennes adoptent des comportements et des attitudes qui témoignent de leur ouverture à la diversité	<ul style="list-style-type: none"> * Prise en compte limitée de la perspective immigrante au sein de la communauté francophone * Présence de racisme dans la communauté francophone
7. Les politiques, les règlements et les ressources des gouvernements appuient activement l'inclusion des personnes immigrantes francophones	<ul style="list-style-type: none"> * Financement limité et non adapté aux réalités des communautés francophones et acadiennes * Prise en charge limitée des personnes détenant une résidence temporaire * Cadre politique, réglementaire et législatif provincial/territorial peu favorable à l'établissement francophone * Cadre politique et réglementaire municipal peu favorable à l'établissement francophone * Accès limité à des données probantes sur l'établissement francophone

Ces changements ont structuré l'élaboration du sondage en ligne auprès de parties prenantes du secteur francophone de l'établissement. Les personnes répondantes, qui comprenaient 83 fournisseurs de services directs et 48 fournisseurs de services indirects, ont été invitées à classer ces changements en ordre de priorité. Les trois changements jugés les plus importants par les personnes répondantes sont ceux liés à l'insertion en emploi, à la visibilité des communautés francophones ainsi qu'à une offre de services en français large et cohérente.

Figure 1 – Importance, en ordre de priorité, accordée aux changements identifiés par le CCNÉF selon les répondants au sondage¹



2.3 De l'écologie des changements à atteindre aux constats et aux idées

La revue des écrits et le sondage en ligne ont offert de précieuses données pour cibler les enjeux prioritaires et l'écologie des changements à atteindre. C'est à partir de cette écologie des changements que des dialogues stratégiques ont été organisés. Ces dialogues stratégiques ont pris la forme d'ateliers en ligne et ont été réalisés avec les parties prenantes en immigration au sein des communautés francophones et acadiennes en vue d'aller plus en profondeur dans l'identification des constats et des solutions à mettre en place. Les thèmes abordés lors des dialogues stratégiques sont aussi ceux qui structurent la présentation des constats et des idées contenues dans ce rapport.

Thèmes et sous-thèmes abordés lors des dialogues stratégiques	
Thèmes	Sous-thèmes
Vers un appui national du secteur francophone de l'établissement	
<i>Changement 1, 2, 3, 4 et 6</i>	
Réussir l'insertion économique des personnes immigrantes francophones	<ul style="list-style-type: none"> ✘ L'appui aux personnes immigrantes lors de l'insertion en emploi ✘ Simplifier et élargir la reconnaissance des acquis ✘ Favoriser l'entrepreneuriat immigrant
<i>Changement 1</i>	

¹ Note sur un maximum de 7, plus la note est élevée, plus haute est l'importance selon les répondants.

<p>Accroître l'engagement et les capacités d'accueil des communautés francophones</p> <p><i>Changements 2 et 6</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ L'appui des écoles dans l'établissement et l'appui aux familles ✘ La visibilité des communautés francophones auprès des personnes immigrantes avant et après leur arrivée ✘ L'ouverture à la diversité et l'engagement de la communauté francophone ✘ L'accès au logement et aux services dans la communauté
<p>Répondre aux besoins des personnes réfugiées</p> <p><i>Changement 3 et 4</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Augmenter les capacités d'établissement et d'inclusion des personnes réfugiées ✘ Augmenter le nombre de personnes réfugiées accueillies dans les communautés francophones
<p>Mieux desservir les clientèles qui font face à des enjeux particuliers</p> <p><i>Changements 4, 5 et 6</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Les jeunes personnes immigrantes ✘ Les personnes immigrantes membres de la communauté LGBTQ2S+ ✘ Les femmes immigrantes
<p>Appuyer le parcours des personnes résidentes temporaires</p> <p><i>Changement 3 et 7</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ Le parcours des travailleuses et travailleurs temporaires ✘ Le parcours de la population étudiante internationale
<p>Améliorer l'offre et l'accès à la formation linguistique</p> <p><i>Changement 3</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✘ L'accès à la formation linguistique ✘ Les appuis à la formation linguistique ✘ L'arrimage de la formation linguistique et des mesures d'insertion économique

3 VERS UNE INSTANCE NATIONALE D'APPUI DU SECTEUR FRANCOPHONE DE L'ÉTABLISSEMENT

3.1 Mise en contexte

L'un des constats des Sommets régionaux en établissement francophone menés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) entre août et octobre 2018, est le besoin de donner une voix et de mettre en place une instance nationale en appui aux fournisseurs de services directs francophones. Ce besoin avait été auparavant exprimé, notamment lors des consultations en 2015 et en 2016. Le CCNÉF s'est alors vu confier le mandat de développer des recommandations à l'intention d'IRCC à propos d'un modèle renouvelé de coordination nationale et d'appui au secteur francophone de l'établissement.

Il s'agit d'un enjeu d'importance puisque les services d'établissement sont au cœur des stratégies pour appuyer l'intégration et la rétention réussies des nouveaux arrivants d'expression française. Pour Mulatris, Jacquet et André, « les services d'accueils sont les outils stratégiques canadiens afin d'atteindre ses objectifs de revitalisation, de développement et d'épanouissement des communautés francophones » (2018, 23). Dans cette perspective, des services d'établissement efficaces et axés sur les besoins des personnes immigrantes sont nécessaires afin de favoriser une intégration harmonieuse des nouveaux arrivants au sein des communautés francophones et acadiennes, et même d'encourager leur rétention à plus long terme.

L'Initiative d'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, financée par le ministère IRCC entre autres à travers des plans d'action quinquennaux, permet à des fournisseurs de services francophones d'obtenir du financement pour offrir des services d'établissement aux personnes immigrantes francophones qui s'installent au sein des communautés francophones et acadiennes, notamment dans les secteurs suivants :

- ✦ L'évaluation des besoins et l'aiguillage ;
- ✦ L'information et l'orientation ;
- ✦ Les connexions communautaires ;
- ✦ Les services liés à l'emploi (à court et long terme, de même que l'aiguillage) ;
- ✦ L'évaluation des compétences linguistiques ;
- ✦ Les services de soutien ;
- ✦ La formation linguistique.

Depuis la mise en place des premiers services d'établissement au sein des communautés francophones au début des années 2000, plusieurs avancées sont à noter, notamment dans la mise en œuvre du parcours d'intégration francophone et dans le financement de projets nationaux d'envergure. La littérature note un intérêt grandissant à l'égard de l'inclusion des personnes immigrantes au sein des écoles et des organismes représentant les communautés francophones et acadiennes. Diverses enquêtes suggèrent également une croissance de l'ouverture à la diversité ethnoculturelle de la part des membres des communautés francophones et acadiennes.

Toutefois, plusieurs défis persistent concernant l'établissement des personnes immigrantes. Lors d'une étude commissionnée par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Sociopol (2019) a examiné spécifiquement les ressources et les besoins du secteur francophone de l'établissement. Partant d'entretiens et d'un questionnaire en ligne, cette étude constate notamment que le secteur francophone de l'établissement :

- ✦ Manque de visibilité auprès de l'ensemble de leurs principaux publics (personnes immigrantes francophones, communautés francophones accueillantes, municipalités, secteur anglophone de l'immigration) ;
- ✦ Propose, le plus souvent, seulement une proportion limitée du continuum de services pour une région donnée ;

- ✘ Détient des environnements de travail qui se retrouvent souvent intégrés à des environnements organisationnels plus larges ;
- ✘ Présente des enjeux en termes de recrutement et de rétention du personnel, du fait de la langue de travail ;
- ✘ Détient trop peu de temps et de ressources pour développer les compétences des ressources humaines rémunérées et bénévoles de manière optimale ;
- ✘ Gagne à être mieux outillé pour engager les personnes immigrantes francophones envers leurs communautés francophones et acadiennes.

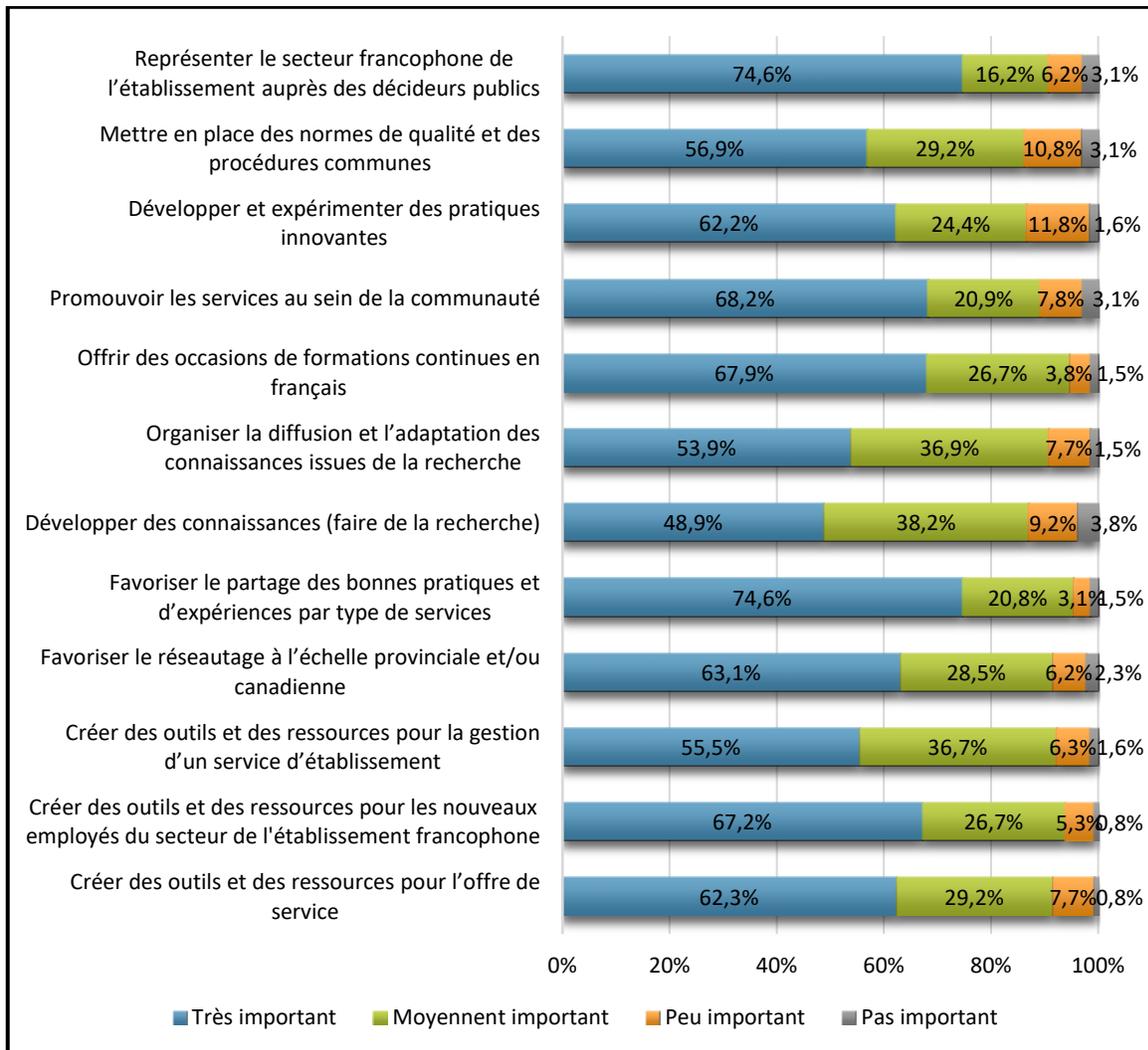
Les travaux menés par le CCNÉF font émerger d'autres défis d'importance vécus par le secteur francophone de l'établissement, notamment en lien avec :

- ✘ L'absence du principe d'égalité réelle entre le secteur francophone et anglophone de l'établissement ;
- ✘ Les inquiétudes quant à la capacité du secteur à répondre à une hausse du recrutement ;
- ✘ Des ressources financières qui ne répondent pas aux besoins actuels du secteur ;
- ✘ Malgré des avancées, des lacunes subsistent dans le parcours d'intégration francophone (lenteur de la mise en œuvre, concertation insuffisante, cohérence encore limitée, etc.) ;
- ✘ La qualité des services qui n'est pas toujours au rendez-vous ;
- ✘ Le partage limité des savoir-faire et des bons coups des organisations ;
- ✘ L'outillage limité des fournisseurs directs ;
- ✘ Le peu d'occasions d'innover dans le secteur ;
- ✘ La concurrence entre les organisations.

Un autre défi majeur, qui est ressorti à la fois des dialogues stratégiques et des données du sondage, est le caractère majoritairement anglophone et peu adapté des organismes parapluies existants. À titre d'illustration, parmi les personnes qui ont répondu au sondage, 42,5 % soutiennent que les organisations parapluies de leur région « contribuent peu ou ne contribuent pas du tout » à développer les capacités du secteur francophone de l'établissement. En comparaison, 29,1 % soutiennent que ces organismes contribuent beaucoup à développer les capacités de ce secteur. Les autres (28,5 %) mentionnent ne pas connaître l'organisation parapluie de leur région.

Les personnes qui ont répondu au sondage ont identifié près d'une douzaine d'initiatives comme étant très importantes pour appuyer le développement du secteur francophone de l'établissement (voir la figure 2).

Figure 2 - Importance que devrait accorder une instance pancanadienne responsable du développement du secteur francophone de l'établissement aux initiatives suivantes (CCNÉF, Sondage en ligne, 2021)



3.2 Pistes d'action proposées

Les dialogues stratégiques ont confirmé l'intérêt et le besoin de mettre en place une instance nationale en appui aux fournisseurs de services directs francophones qui contribuerait à renforcer les capacités de ces fournisseurs à répondre aux besoins des personnes immigrantes et à faire face aux défis mentionnés ci-dessus.

Les travaux du CCNÉF et le contenu des dialogues stratégiques ont permis de suggérer des principes et des orientations qui pourraient guider l'élaboration d'une instance nationale en appui aux fournisseurs de services directs francophones. Le CCNÉF doit encore évaluer la pertinence et la possibilité d'intégrer ceux-ci à ses recommandations. Les principales idées proposées sont présentées ci-après :

- × Tendre vers une égalité réelle des langues officielles ;
- × Assurer une prise en compte des spécificités régionales ;
- × Assurer une proximité avec les personnes immigrantes ;
- × Respecter la diversité et la pluralité ;
- × Être un passeur culturel ;
- × Adopter une approche « par et pour » les francophones ;
- × Prévoir une cohérence de la gouvernance de l'établissement francophone ;
- × Collaborer avec les joueurs clés en immigration francophone ;
- × Améliorer la performance du secteur au bénéfice des personnes immigrantes ;
- × Appuyer la professionnalisation et le renforcement des expertises ;
- × Offrir des occasions d'échange et de partage ;
- × Assurer le caractère innovant du secteur francophone de l'établissement ;
- × Enrichir le parcours d'intégration francophone ;
- × Assurer un leadership stratégique du secteur francophone de l'établissement ;
- × Informer le développement de politiques publiques en établissement francophone ;
- × Mener des recherches et des analyses pour répondre aux besoins des fournisseurs de service et des nouveaux arrivants.

Sur la base de ces principes et de ces orientations, l'instance nationale pourrait agir à titre de centre d'excellence et d'expertise pour le secteur francophone de l'établissement.

4 DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES AFIN D'AMÉLIORER LES SERVICES EN FRANÇAIS AUX PERSONNES IMMIGRANTES

4.1 Appuyer les personnes immigrantes lors de l'insertion en emploi

4.1.1 Mise en contexte et constats

Une insertion économique réussie est un vecteur important d'inclusion et de rétention au sein d'une communauté, en plus de contribuer au bien-être, en particulier lorsque l'emploi occupé correspond aux expertises et aux aspirations de la personne immigrante.

Les services en emploi revêtent ainsi une importance particulière. Hyppolite (2012) soutient qu'obtenir un bon emploi est le principal élément qui permet une intégration réussie des personnes immigrantes. Selon elle, la priorité du nouvel arrivant est d'abord de trouver un revenu pour faire vivre sa famille et, par la suite, il peut penser à s'intégrer davantage dans sa nouvelle communauté.

Il ressort de la recension des écrits que les personnes immigrantes francophones font face à de nombreux défis dans le cadre de leur intégration économique. Parmi ces défis, plusieurs s'appliquent également à l'ensemble des personnes immigrantes, comme la non-reconnaissance des diplômes, le manque d'expérience de travail canadienne et des préjugés concernant le statut d'immigrant. Une maîtrise limitée de l'anglais et des expériences de discrimination liées à l'accent ou à l'appartenance à un groupe de minorité visible sont des défis supplémentaires récurrents pour les personnes immigrantes francophones. De plus, ces défis viennent complexifier ceux partagés par le groupe majoritaire. Par exemple, les possibilités de réussir un processus de reconnaissance des acquis se révèlent plus limitées lorsque les compétences en anglais n'atteignent pas un niveau intermédiaire ou avancé. Or, comme le rappelle Hyppolite (2012) pour une intégration socioéconomique réussie, il est nécessaire que le nouvel arrivant ait accès aux mêmes possibilités d'emploi que les autres individus avec des compétences similaires.

Il va de soi que les services d'établissement ne peuvent régler l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontées les personnes immigrantes dans leur parcours, mais l'accès à des services en français en employabilité est un facteur, parmi d'autres, qui contribue à une insertion professionnelle réussie (Ba, 2018).

Les travaux menés par le CCNÉF précisent également un certain nombre de constats concernant l'appui des personnes immigrantes lors de l'insertion en emploi :

- ✦ Les employeurs sont souvent parmi les premiers contacts locaux des personnes immigrantes. La littérature reconnaît d'ailleurs que les initiatives d'intégration en emploi engageant directement les employeurs présentent plusieurs avantages. Toutefois, les employeurs connaissent peu les ressources, en particulier celles en français, qui favorisent l'intégration de leur personnel immigrant francophone et les services en emploi les mobilisent peu ;

- ✘ De nombreuses activités de sensibilisation des employeurs sont offertes par le Réseau de développement économique et d'employabilité et ses membres. Il serait pertinent d'en vulgariser l'offre à un plus grand nombre d'employeurs. Ces activités concernent notamment les avantages d'embaucher des personnes immigrantes, la diversité ethnoculturelle en milieu de travail et la valorisation de la formation et de l'expérience obtenues à l'étranger ;
- ✘ Les initiatives de stage, d'accompagnement et de mentorat en milieu de travail sont appréciées et reconnues comme efficaces, mais elles gagnent à être mieux déployées et mieux encadrées ;
- ✘ Les services en employabilité en français contribuent de manière positive au parcours d'intégration francophone. Toutefois, les personnes immigrantes apprennent souvent l'existence de ces services d'employabilité sur le tard, plutôt qu'au moment où ils en auraient le plus besoin ;
- ✘ Des services existent pour l'accompagnement des employeurs et des employés pour la rétention des nouveaux arrivants. Toutefois, ceux-ci gagneraient à être listés et renforcés par province et territoire pour en accroître la visibilité et la portée ;
- ✘ Des services en emploi gagneraient à se spécialiser pour être en mesure de mieux guider les personnes immigrantes vers certaines professions ciblées ;
- ✘ Il importe de poursuivre et développer les événements tels que Destination Canada qui permettent de connecter des employeurs avec des candidats potentiels. Toutefois, il serait pertinent d'adapter ce type d'initiative à l'Afrique subsaharienne. Il serait aussi pertinent de bonifier les mesures en place pour connecter les employeurs avec des personnes immigrantes à la recherche d'un emploi, avant et après l'arrivée ;
- ✘ La reconnaissance des acquis et son accessibilité en français gagnent à être plus soutenues par les provinces, par les associations professionnelles et par le biais de la diffusion de pratiques exemplaires ;
- ✘ Les services en entrepreneuriat contribuent de manière positive au parcours d'intégration francophone. L'offre de ces services en entrepreneuriat pour les personnes immigrantes demeure toutefois limitée, en particulier hors des grands centres ;
- ✘ Du financement pour encourager l'entrepreneuriat chez les personnes immigrantes existe, mais cela est méconnu. De plus, le financement est parfois insuffisant pour le démarrage d'entreprise et il n'est pas disponible dans l'ensemble des provinces et territoires.

4.1.2 Pistes d'action proposées

Partant de ces constats et des travaux du CCNÉF, diverses pistes d'action ont été suggérées. Seules certaines de ces pistes d'action relèvent de la responsabilité du ministère IRCC et pourront faire l'objet de recommandations. Les principales idées proposées sont les suivantes :

- ✘ Développer un portail de l'emploi francophone ;

- ✖ Mettre en place un programme offrant des incitatifs financiers pour l'embauche de nouveaux arrivants francophones ;
- ✖ Sensibiliser les employeurs aux avantages d'embaucher des travailleurs étrangers et des nouveaux arrivants bilingues ou francophones ;
- ✖ Développer davantage de formations relais et en élargir l'offre à l'échelle du pays ;
- ✖ Offrir des programmes d'accompagnement en français plus adaptés en emploi et pour l'entrepreneuriat ;
- ✖ Accroître la visibilité des services auprès des employeurs et des personnes immigrantes ;
- ✖ Informer et offrir un accompagnement pour le rachat d'entreprises locales ;
- ✖ Simplifier et élargir les processus de reconnaissance des acquis.

4.2 Accroître l'engagement et les capacités d'accueil des communautés francophones

4.2.1 Mise en contexte et constats

Une croissance de l'immigration francophone a transformé et diversifié le visage des communautés francophones et acadiennes ces dernières décennies. Ces changements ont mené à la mise en place de mesures pour appuyer les personnes immigrantes dans la réalisation de leur projet de vie au sein des communautés et à d'importantes évolutions en faveur de démarches concertées d'accueil et d'intégration, ainsi qu'une sensibilité accrue à la diversité ethnoculturelle. La FCFA et les Réseaux en immigration francophone (RIF) sont d'ailleurs des joueurs clés qui contribuent à bâtir des communautés francophones inclusives, diversifiées et plurielles.

Tout de même, des défis persistent quant à la capacité des communautés francophones à se mobiliser pour accueillir et engager les personnes immigrantes avant et après leur arrivée, ainsi qu'à répondre à leurs besoins. Les initiatives de lutte contre les différentes formes de discrimination doivent être poursuivies et améliorées afin de favoriser la cohésion communautaire et une inclusion réussie des personnes immigrantes pour l'ensemble des sphères de l'accueil. Gallant (2010) considère que le leadership des organismes communautaires se manifeste par l'inclusion de personnes immigrantes au sein d'instances décisionnelles, telles que les conseils d'administration. Pour Gallant (2010), la participation civique est une façon concrète de mettre en pratique les discours plus abstraits prônant l'inclusion de la diversité. L'inclusion de personnes immigrantes au sein d'instances décisionnelles leur permet d'avoir une influence directe sur les projets de leur communauté d'accueil en plus de contribuer à normaliser l'immigration au sein des populations locales et d'ainsi avoir des répercussions positives sur l'intégration sociale. Le rôle que confèrent les organismes « aux immigrants qui œuvrent en leur sein sont des modèles importants qui contribuent à façonner les représentations populaires de l'immigration. (Gallant, 2010 : 201) »

Un autre enjeu concerne la visibilité des communautés francophones. Alors que la visibilité des communautés francophones et acadiennes rejoint un critère parmi d'autres au moment de s'intéresser à leur vitalité, cette même visibilité devient une condition essentielle à toute initiative d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (Veronis et Huot, 2018). Des dialogues

auprès de personnes immigrantes permettent de constater que plusieurs ne connaissaient ni l'existence des communautés francophones et acadiennes ni leur histoire, avant d'être interrogés sur le sujet (Veronis et Huot, 2019).

Il importe aussi de souligner le rôle des écoles en lien avec l'établissement des personnes immigrantes. Benimas (2014) ainsi que Farmer et Labrie (2008) mentionnent que l'école est l'une des institutions les plus importantes des communautés d'accueil. Pour les enfants, c'est bien souvent le premier point de contact avec la culture de leur nouveau pays. Il s'agit d'un espace symbolique important où se crée un contact interculturel entre les familles immigrantes et la communauté, communauté qui a le potentiel de favoriser ou non l'inclusion des nouveaux arrivants dans leur milieu. En outre, une insertion positive des enfants et des adolescent.es au sein de la communauté d'accueil est un facteur de rétention des parents.

Les travaux menés par le CCNÉF précisent également un certain nombre de constats concernant l'engagement et les capacités d'accueil des communautés francophones :

- ✦ Les services prédépart en français contribuent à la visibilité des communautés francophones et à l'établissement des personnes immigrantes francophones. Il serait pertinent d'évaluer et de souligner les résultats de Connexions francophones, ainsi que d'instaurer des mesures d'amélioration de ce programme. En ce moment, certains services ou ressources prédépart offerts en anglais n'ont pas d'équivalents en français ;
- ✦ Des personnes immigrantes francophones choisissent le Québec pour son caractère francophone sans nécessairement savoir qu'il existe d'autres communautés francophones ailleurs qu'au Québec. Ce constat rappelle que les communautés francophones et acadiennes sont peu connues à l'international ;
- ✦ La préparation des communautés francophones à accueillir les personnes immigrantes est essentielle. Les apprentissages de l'Initiative des communautés francophones accueillantes (CFA) peuvent servir de modèles à d'autres communautés francophones ;
- ✦ Alors que la visibilité de la communauté francophone auprès des personnes immigrantes, avant et après leur arrivée, est essentielle, bien souvent, les personnes immigrantes ne savent pas comment ni où accéder à des services d'établissement, en particulier ceux offerts en français ;
- ✦ L'accessibilité des lieux, les attitudes d'ouverture à la diversité, la présence de personnes représentant la diversité ethnoculturelle et la versatilité des programmes offerts encouragent la participation sociale et l'inclusion des personnes immigrantes. À l'inverse, le manque d'ouverture et de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle entrave la cohésion communautaire et l'engagement des personnes immigrantes ;
- ✦ Il y a un besoin d'une harmonisation accrue entre les ententes de financement des bailleurs de fonds et les plans de développement global des communautés de manière à appuyer le développement des communautés dans leur ensemble ;

- ✘ Il est pertinent de bâtir des collaborations avec les communautés religieuses et les associations ethnoculturelles qui sont souvent des points d'attache des personnes immigrantes au niveau local ;
- ✘ Des barrières culturelles peuvent contribuer à des défis de communication entre les familles immigrantes et l'école, constituant ainsi un frein à l'inclusion réussie des élèves, d'où le besoin d'une mobilisation accrue des écoles, ainsi que de ressources et de services adaptés aux besoins de ces familles ;
- ✘ Le programme de Travailleurs en établissement dans les écoles est peu vulgarisé dans les communautés. De plus, le nombre de ces travailleurs est peu élevé et ne permet pas de couvrir les besoins de toutes les familles ;
- ✘ L'accès à un logement abordable ou adapté aux besoins des personnes immigrantes est un défi majeur dans plusieurs communautés francophones. Les revenus modestes et le prix élevé des logements empêchent, dans certains cas, les nouveaux arrivants de disposer d'un logement adéquat ;
- ✘ Les défis d'accès à des services tels que les garderies et les transports en commun sont des freins à l'établissement et à l'inclusion dans la communauté.

4.2.2 Pistes d'action proposées

Partant de ces constats et des travaux du CCNÉF, diverses pistes d'action ont été suggérées. Seules certaines de ces pistes d'action relèvent de la responsabilité du ministère IRCC et pourront faire l'objet de recommandations. Les principales idées proposées sont les suivantes :

- ✘ Soutenir davantage la promotion des communautés francophones et acadiennes à l'international ;
- ✘ Augmenter les activités de promotion en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord ;
- ✘ Augmenter la visibilité et l'accessibilité des services prédépart en français ;
- ✘ Harmoniser les ententes de financement des bailleurs de fonds pour appuyer le développement des communautés dans leur ensemble ;
- ✘ Augmenter la représentativité de personnes immigrantes au sein d'instances des communautés francophones et acadiennes ;
- ✘ Augmenter l'accès au logement ;
- ✘ Créer une table interministérielle sur le logement ;
- ✘ Améliorer la représentativité des artistes issues de la diversité dans le domaine des arts et de la culture afin d'instaurer de bonnes habitudes d'ouverture dans la communauté en général ;
- ✘ Construire des guides informatifs regroupant des ressources clés afin de bonifier l'accueil des familles dans le système scolaire ;
- ✘ Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation à la diversité culturelle, et de lutte contre le racisme pour le personnel scolaire ;
- ✘ Appuyer et augmenter le nombre de travailleurs en établissement dans les écoles.

4.3 Répondre aux besoins des personnes réfugiées

4.3.1 Mise en contexte et constats

Le Canada est reconnu comme un modèle en ce qui a trait à la réinstallation des personnes réfugiées. En 2018 et 2019, il s'agissait même du pays où s'était réinstallé le plus grand nombre de personnes réfugiées au monde. Pour favoriser leur intégration, des services d'aide à la réinstallation qui tiennent compte de leurs besoins particuliers sont offerts aux personnes réfugiées partout au pays.

Toutefois, à ce jour, les capacités des communautés francophones en matière d'aide à la réinstallation pour répondre aux besoins spécifiques des personnes réfugiées, francophones ou allophones, demeurent somme toute restreintes. De plus, en regard des crises humanitaires sur la scène mondiale, il est parfois ardu de faire converger rapidement les opportunités offertes par les communautés francophones et les besoins très spécifiques de ces personnes réfugiées.

Les travaux menés par le CCNÉF précisent également un certain nombre de constats concernant les besoins des personnes réfugiées :

- ✦ Il y a un besoin de renforcer les capacités de parrainage privé au sein des communautés francophones ;
- ✦ Il semble persister un manque d'information et de sensibilisation quant au parrainage privé au sein des communautés francophones. Il s'agit d'un processus complexe qui pourrait être davantage vulgarisé et facilité ;
- ✦ Le parrainage privé nécessite de faire appel à des équipes de bénévoles fortement mobilisées au sein des communautés francophones et acadiennes ;
- ✦ Les critères associés au parrainage privé, dont une mise de fonds élevée, sont un frein pour les parrains potentiels au sein des communautés francophones ;
- ✦ Les personnes réfugiées, en particulier les allophones, ne sont généralement pas bien informées au sujet des communautés francophones et ne bénéficient pas d'une offre active des services en français à leur disposition ;
- ✦ Les opportunités réduites de francisation des personnes réfugiées allophones est un frein à leur intégration au sein des communautés francophones ;
- ✦ Dans certaines régions, l'accès à des interprètes pour travailler auprès de personnes réfugiées allophones est un défi important.

4.3.2 Pistes d'action proposées

Partant de ces constats et des travaux du CCNÉF, diverses pistes d'action ont été suggérées. Seules certaines de ces pistes d'action relèvent de la responsabilité du ministère IRCC et pourront faire l'objet de recommandations. Les principales idées proposées sont les suivantes :

- ✦ Mettre en place une stratégie auprès des parrains privés pour faire connaître les services prédépart en français accessibles aux personnes réfugiées ;

- ✦ Explorer les possibilités d’alléger les critères d’admissibilités pour tenir compte des capacités et des réalités des communautés francophones et ainsi faciliter le processus de parrainage privé ;
- ✦ Développer des structures régionales regroupant les différents partenaires francophones engagés auprès des personnes réfugiées au sein d’une même région (services d’établissement, associations ethnoculturelles, groupes religieux, etc.) ;
- ✦ Améliorer l’accessibilité aux logements abordables pour les personnes réfugiées ;
- ✦ Renforcer les liens entre les services d’établissement et les associations ethnoculturelles afin de créer une relation bidirectionnelle entre la communauté de souche et la communauté d’accueil des personnes réfugiées ;
- ✦ Mettre en place des partenariats avec des organisations aptes à faire des avances de fonds aux groupes de personnes mobilisées en vue du parrainage privé.

4.4 Mieux desservir les clientèles qui font face à des problématiques particulières

4.4.1 Mise en contexte et constats

Le renforcement du parcours d’intégration francophone appelle à une prise en compte des problématiques particulières que vivent différentes clientèles. Il est possible d’apprendre des différents projets mis en place pour mieux desservir la clientèle LGBTQ2S+, les femmes et les jeunes, mais du travail reste à faire pour élargir la portée de ces initiatives. De même, une compréhension et une prise en charge étendues des réalités propres à ces clientèles gagnent à être développées en vue de la planification de l’offre de services.

Les travaux menés par le CCNÉF précisent également un certain nombre de constats concernant les clientèles qui font face à des problématiques particulières :

- ✦ Des défis persistent quant à la représentativité des personnes immigrantes francophones au sein des instances décisionnelles, notamment les personnes membres de la communauté LGBTQ2S+, les femmes et les jeunes ;
- ✦ Il est bénéfique d’adopter des approches qui mettent à l’avant-plan les forces et la richesse des expériences des individus qui vivent des parcours atypiques ;
- ✦ Le Canada accueille des jeunes de différents pays, et de diverses cultures, sans pour autant leur offrir des services d’accueil et d’établissement qui prennent en compte cette diversité culturelle. Les efforts mis en place pour favoriser l’intégration des jeunes à l’environnement canadien et particulièrement dans les communautés francophones sont limités ;
- ✦ Les jeunes francophones issus de l’immigration, et les filles racisées en particulier, peuvent rencontrer des défis particuliers en matière d’intégration scolaire, sociale et économique ;
- ✦ L’accès à des activités de connexion communautaire qui considèrent la composante familiale et la population adolescente est parfois limité ;

- ✘ Les formations du personnel et des bénévoles liées aux clientèles ayant des problématiques particulières (LGBTQ2S+ et personnes qui ont vécu des traumatismes) ne sont généralement disponibles qu'en anglais ;
- ✘ Certains groupes de personnes immigrantes, dont les femmes et les membres de la communauté LGBTQ2S+, peuvent avoir vécu d'importants traumatismes dans leur région d'origine et continuer à faire face à diverses situations de discrimination dans leur communauté d'accueil ;
- ✘ Peu d'organisations francophones représentent la communauté LGBTQ2S+ de façon ciblée ;
- ✘ Les femmes immigrantes détiennent des bagages culturels différents et elles forment un groupe hétérogène dont les besoins varient ;
- ✘ Les femmes immigrantes francophones rencontrent des situations de discrimination particulières, basées sur le sexe et la race, dans le cadre de leur parcours professionnel ;
- ✘ Il est important de conscientiser les femmes immigrantes sur leurs rôles et leurs droits pour qu'elles puissent se positionner dans leur pays d'accueil ;
- ✘ Il y a un manque d'appui pour les intervenants qui aident les femmes .

4.4.2 Pistes d'action proposées

Partant de ces constats et des travaux du CCNÉF, diverses pistes d'action ont été suggérées. Seules certaines de ces pistes d'action relèvent de la responsabilité du ministère IRCC et pourront faire l'objet de recommandations. Les principales idées proposées sont les suivantes :

- ✘ Mettre en place des services d'établissement spécialisés pour la jeunesse ;
- ✘ Mettre en place un système de concertation entre les collèges et les universités en contexte francophone minoritaire afin de mieux accompagner les jeunes dans le processus d'intégration ;
- ✘ Augmenter l'appui aux femmes immigrantes ;
- ✘ Mettre en relief les bonnes expériences et histoires à succès de femmes immigrantes ayant réussi leur intégration socioéconomique afin d'inspirer les autres ;
- ✘ Développer une certification pour desservir la clientèle immigrante membre de la communauté LGBTQ2S+ ;
- ✘ Créer des services d'une agence spécialisée pour réviser les documents internes des organisations afin de s'assurer qu'ils sont inclusifs, incluant les pronoms (iel).

4.5 Appuyer le parcours des personnes résidentes temporaires

4.5.1 Mise en contexte et constats

Les personnes qui détiennent un statut de travailleur temporaire ou d'étudiant international occupent une place de plus en plus importante au sein du marché du travail canadien et des établissements postsecondaires francophones. Plusieurs de ces personnes contribuent de manière significative à la vitalité socioéconomique des communautés francophones ou souhaiteraient y contribuer davantage, notamment en obtenant leur résidence permanente.

Toutefois, il persiste un écart entre la volonté gouvernementale et communautaire de favoriser l'installation durable des personnes résidentes temporaires et les mesures en place pour les accompagner lors de leur établissement et de leur transition vers la résidence permanente.

Les travaux menés par le CCNÉF précisent également un certain nombre de constats concernant le parcours des personnes résidentes temporaires :

- ✦ Le besoin de mieux vulgariser l'information sur le passage de la résidence temporaire à la résidence permanente est important ;
- ✦ La prise en charge limitée des personnes détenant une résidence temporaire est un défi important à leur rétention, et par conséquent, à l'atteinte des objectifs en immigration francophone. Une meilleure adéquation entre les priorités communautaires et gouvernementales en immigration francophone et les voies d'accès à la résidence permanente pour les francophones qui détiennent une résidence temporaire pourrait s'avérer bénéfique ;
- ✦ Les contraintes associées aux critères de financement des services d'établissement constituent un frein pour un accompagnement adéquat des personnes résidentes temporaires par les organismes francophones;
- ✦ L'accès limité à des données probantes sur les personnes résidentes temporaires est un défi pour brosser un portrait complet de cette population, de ses parcours et de ses besoins ;
- ✦ Les employeurs peuvent jouer un rôle d'appui pour le passage de la résidence temporaire à la résidence permanente de leur personnel, mais ils ne sont pas toujours bien informés et outillés;
- ✦ Il serait pertinent d'explorer l'idée de rendre permanente la Voie d'accès vers la résidence permanente pour les candidats francophones ;
- ✦ Il serait aussi pertinent de faire cesser l'obligation pour la population étudiante internationale francophone de prouver qu'ils souhaitent retourner dans leur pays d'origine après leurs études ;
- ✦ Dans certaines régions (par exemple, les territoires), il y a davantage de résidents temporaires francophones que de résidents permanents ;
- ✦ Il importerait de clarifier le rôle des établissements postsecondaires dans l'accompagnement de la population étudiante internationale vers la résidence permanente et de mieux cerner les modalités de collaboration entre les établissements postsecondaires des communautés francophones et les autres parties prenantes de l'accueil et de l'inclusion des personnes immigrantes.

4.5.2 Pistes d'action proposées

Partant de ces constats et des travaux du CCNÉF, diverses pistes d'action ont été suggérées. Seules certaines de ces pistes d'action relèvent de la responsabilité du ministère IRCC et pourront faire l'objet de recommandations. Les principales idées proposées sont les suivantes :

- ✘ Élargir les critères d'admissibilité des services d'établissement ;
- ✘ Créer des outils vulgarisant l'information sur les possibilités de transition à la résidence permanente que pourraient partager des fournisseurs de services directs à leur clientèle ;
- ✘ Accompagner la transition de la résidence temporaire vers la résidence permanente ;
- ✘ Mettre en place une plateforme à l'intention des employeurs pour qu'ils puissent échanger des informations entre eux quant au recrutement, aux procédures d'immigration (incluant la transition vers la résidence permanente) et aux pratiques favorisant une intégration réussie en milieu de travail ;
- ✘ Assurer une présence des Réseaux en immigration francophone (RIF) lors des journées d'accueil dans les collèges et universités en contexte francophone minoritaire afin d'informer les étudiants internationaux de la présence et des ressources des communautés francophones et acadiennes ;
- ✘ Engager davantage les établissements postsecondaires dans les initiatives mises en place au sein des communautés francophones accueillantes afin de mieux rejoindre la population étudiante ;
- ✘ Accroître la collaboration avec les établissements postsecondaires.

4.6 Améliorer l'offre et l'accès à la formation linguistique

4.6.1 Mise en contexte et constats

L'apprentissage et la maîtrise des deux langues officielles du Canada sont un enjeu de premier plan pour les personnes immigrantes qui s'installent dans une communauté francophone en contexte minoritaire. Les services de formation en français et en anglais sont ainsi d'importants outils pour favoriser l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires à la vie quotidienne, au travail et en vue de leur inclusion à leur communauté d'accueil. C'est ainsi que, dans le cadre de la consolidation du parcours d'intégration francophone, IRCC a lancé la formation linguistique adaptée aux besoins des nouveaux arrivants s'établissant dans les communautés francophones et acadiennes.

Bien que les formations offertes aident les personnes immigrantes à accroître leurs capacités linguistiques et à s'intégrer dans la société canadienne, des défis persistent tant à ce qui a trait à la visibilité des services qu'à leur polyvalence à l'égard des besoins du marché du travail ou de clientèles spécifiques.

Les travaux menés par le CCNÉF précisent également un certain nombre de constats concernant l'appui et l'accès aux formations linguistiques :

- ✘ Les formations offertes par des organismes francophones sont généralement mieux adaptées aux réalités spécifiques de l'établissement en contexte linguistique minoritaire ;
- ✘ Malgré les opportunités qui en découlent, les formations virtuelles demeurent un défi pour les clientèles avec un faible niveau de littératie numérique ainsi que pour les fournisseurs de service qui gagnent à innover;

- ✘ L'offre de formations dont les horaires et les modes (virtuel, hybride, personnes) sont diversifiés permet de répondre aux besoins réels d'une diversité d'apprenants ;
- ✘ Les mises en situation réelles ou simulées et les formes d'apprentissage immersives en vue de reproduire des contextes de la vie ordinaire ou professionnelle canadienne sont considérées comme de bonnes pratiques d'apprentissage ;
- ✘ Il importe d'améliorer l'accès à la formation linguistique offerte dans le cadre des services prédépart de manière à tendre vers l'égalité de l'offre en français et en anglais ;
- ✘ Il y a un manque de programmes d'accompagnement pour les professionnels, les professeurs et les gestionnaires de la formation linguistique ;
- ✘ La disparité des taux horaires entre les provinces ne facilite pas le recrutement de professionnels. De plus, les professeurs ne sont pas rémunérés pour la préparation ;
- ✘ Il importe d'optimiser, de mettre à jour plus régulièrement et d'adapter aux besoins des francophones la plateforme Tutela ;
- ✘ Les fournisseurs de service francophones en formation linguistique manquent parfois de visibilité auprès des personnes immigrantes francophones, des employeurs et du secteur anglophone de l'immigration ;
- ✘ Présenter des contenus autochtones dans le cadre de formations linguistiques est considéré comme une pratique exemplaire ;
- ✘ Il y a un besoin de développer davantage la prise en charge de la formation linguistique des allophones par les fournisseurs francophones en assurant un référencement équitable vers les programmes CLIC ;
- ✘ Il serait pertinent d'assurer un meilleur arrimage de la formation linguistique (en français et en anglais) et l'acquisition de compétences pour le marché du travail, et ce, pas seulement dans les grands centres.

4.6.2 Pistes d'action proposées

Partant de ces constats et des travaux du CCNÉF, diverses pistes d'action ont été suggérées. Seules certaines de ces pistes d'action relèvent de la responsabilité du ministère IRCC et pourront faire l'objet de recommandations. Les principales idées proposées sont les suivantes :

- ✘ Développer un système centralisé pour la formation linguistique ;
- ✘ Assurer le réseautage continu des formateurs et des gestionnaires (projets communs, partages de bonnes pratiques, innover, etc.) ;
- ✘ Mettre en place des programmes de formation et de renforcement des capacités des enseignants ;
- ✘ Développer la formation continue des formateurs et des gestionnaires de la formation linguistique ;
- ✘ Arrimer la formation linguistique et les mesures d'insertion économique ;
- ✘ Assurer l'accès à une formation linguistique adaptée aux enfants et aux jeunes, notamment avant leur arrivée au Canada ;

- ✦ Introduire davantage de mises en situation réelles ou simulées et de formes d'apprentissage immersives en vue de reproduire des contextes de la vie ordinaire ou professionnelle canadienne ;
- ✦ Développer des formations linguistiques en alphabétisation ;
- ✦ Accroître l'appui à la formation linguistique en ligne.

5 BIBLIOGRAPHIE

- Andrew, C. et Paquet, M. (2012). *Les Réseaux de soutien à l'immigration francophone de l'Ontario*. Rapport présenté à Citoyenneté et immigration Canada.
- Atangana-Abe, J. et Ka, M. (2016). L'intégration des élèves nouveaux arrivants d'origine africaine dans les écoles de la division scolaire franco-manitobaine. *Alterstice*, 6 (1), 77–89.
- Ba, H. (2018). *L'intégration professionnelle réussie des immigrants appartenant aux minorités visibles : le cas des immigrantes africaines francophones à Winnipeg*. Winnipeg : Université de Saint-Boniface.
- Benimmas, A. et Bourque, J. (2013). *La participation citoyenne des jeunes immigrants francophones et de leurs parents en milieu francophone du N.-B.* Moncton : Centre Métropolis Atlantique.
- Dalley, P. (2003). Définir l'accueil: enjeu pour l'immigration en milieu minoritaire francophone en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, (16), 67-78.
- Farmer, D. (2016). Migrations et « nouvelles mobilités » : regards d'élèves et d'enseignants dans une école de langue française en Ontario (Canada). *Alterstice*, 6 (1), 106-119.
- Farmer, D. et Lory, M. (2019). Langues et identités plurielles en contexte éducatif canadien francophone : comment une langue s'épanouit-elle au travers des mouvements de société ? *The Canadian Modern Language Review*, 75(4), 353–364.
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (2019). [Bâtir ensemble des communautés dynamiques plurielles et inclusives. Plan stratégique communautaire en immigration francophone 2018-2023.](#)
- Fourot, A. (2016). Redessiner les espaces francophones au présent : La prise en compte de l'immigration dans la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada. *Politique et Sociétés*, 35(1), 25-48.
- Fourot, A.-C. et Aung, B. (2019). Favoriser des communautés accueillantes à Moncton, Dieppe et Riverview: un rapport sur les atouts et les limites de l'offre de services aux nouveaux arrivants. Ottawa : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- Gallant, N. (2010). Représentations sociales et représentation politique: Présence immigrante dans les organismes de la francophone minoritaire au Canada. *Politique et Sociétés*, 29(1), 181-201.
- Gouvernement du Canada (2018). [Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir](#), Ottawa.
- Hyppolite, I. (2012). Contribution au développement socioéconomique de la région d'Edmonton par les femmes africaines noires francophones immigrées entre 2000 et 2006. *International Journal of Canadian Studies*, (45-46), 239-259.
- Huot, S. (2013). Francophone Immigrant Integration and Neoliberal Governance: The Paradoxical Role of Community Organizations. *Journal of occupational science*, 20(4), 326-341.

- Huot, S., Veronis, L., Sall, L., Piquemal, N., Zellama, F. (2020). *Favoriser la cohésion communautaire dans un contexte de diversité*. Préparé pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2019). [Stratégie en matière d'immigration francophone. Atteindre nos objectifs.](#)
- [Loi fédérale sur l'immigration et la protection des réfugiés](#), L.C. 2001.
- Madibbo, A. (2016). The way forward: african francophone immigrants negotiate their multiple minority identities. *Journal of International Migration and Integration*, 17(3), 853-866.
- Madibbo, A. (2018). L'immigration transnationale africaine francophone en milieu minoritaire et son impact sur l'intégration dans la société canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 127-148.
- Mesana, V. et Forest, M. (2020). *Les personnes immigrantes francophones vivant en situation minoritaire et propriétaires d'entreprises. Défis et incitatifs*. Préparé pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- Mulattris, P., Jacquet, M., André, G. (2018). L'immigration francophone dans les territoires et l'Ouest canadien : Réalités et perspectives après 10 ans d'accueil et de services. *Alternative Francophone*. 2(2), 9-28.
- Paquet, M., Andrew, C. (2015). Les réseaux de soutien à l'immigration francophone de l'Ontario : Résultats, adaptations et points de tensions d'une expérience de gouvernance communautaire, dans Cardinal, L. et Forgues É. (dir.), *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*. Presses de l'Université Laval, 69-95.
- Sall, L. (2019). Les politiques publiques d'immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick : entre incomplétude institutionnelle et succès symbolique. *Lien social et Politiques*, (83), 272-294.
- Sociopol (2019). [Les ressources et les besoins des organismes du secteur francophone de l'établissement](#). Préparé pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.
- Socius (2018). *Comprendre la portée, les enjeux et les possibilités de bonification des réseaux en immigration francophone*. Préparé pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
- Traisnel, C., Deschênes-Thériault, D., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (2019). *Réussir la rencontre. Les francophones nés à l'étranger et installés au Canada atlantique : contexte, accès, expérience, représentations*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Préparé pour la Société nationale de l'Acadie.
- Traisnel, C., Deschênes-Thériault, G., Pépin-Filion, D. et Guignard Noël, J. (2020). *La promotion, le recrutement et la rétention des nouveaux arrivants francophones en Atlantique : dispositifs, expériences et représentations*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Préparé pour la Société nationale de l'Acadie.

Veronis, L., et Huot, S. (2017). *Les espaces de rencontres : Les expériences d'intégration sociale et culturelle des immigrants et réfugiés francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire*. Rapport préparé pour Voies vers la prospérité.

Zellama, F., Belkhodja, C., Noël, P., Nyongwa, M., Ka, M. Ba, H. (2018). *Étude sur les réfugiés d'expression française de Winnipeg et Saint-Boniface. Établissement et intégration de réfugiés d'expression française dans une CLOSM francophone : le cas de Winnipeg et Saint-Boniface, 2006-2016*.